

27, RUE SAINT-GUILLAUME  
PARIS VII<sup>E</sup>

CONFERENCE CONSTITUTIVE  
des 18/19 Décembre 1957

Compte rendu

1ère Séance - Mercredi 18 Décembre (matin)

M. Tor GJESDAL ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux délégués (voir texte du discours en annexe).

M. Fernand TERROU, sur son invitation, le remplace à la Présidence et après avoir remercié l'UNESCO (voir en annexe le texte de l'allocution), propose au nom du Comité Intérimaire, la nomination du Bureau de la Conférence Constitutive.

Président : M. Jacques BOURQUIN  
Vice-Présidents : MM. Jiri PILAR  
Danton JOBIM

Ce Bureau est élu à l'unanimité.

Le Président, M. BOURQUIN, prend le fauteuil présidentiel. Il remercie l'UNESCO d'avoir rendu cette réunion possible et félicite le Comité Intérimaire du travail considérable qu'il a fourni. L'ordre du jour est fixé :

- 1°) Rapport du Comité Intérimaire,
- 2°) Discussion du projet de statuts,
- 3°) Discussion du plan de travail.

I - Rapport du Comité Intérimaire.

M. TERROU résume son rapport (texte intégral en annexe). Il ajoute qu'en raison de la difficulté de réunir une Assemblée Générale avant 1959, il est souhaitable que le Comité Exécutif organise dès 1958 un colloque, dans une ville autre que celle du siège de l'Association.

Il propose de choisir entre deux thèmes présentés en raison à la fois de leur actualité, de leur importance et de la diversité des disciplines qu'ils mettent en jeu :

- soit le "Secret professionnel des journalistes",
- soit "l'influence des moyens d'information sur les enfants".

Il estime indispensable que l'Assemblée prenne une décision sur ce point.

2ème Séance - Mercredi 18 Décembre (après-midi)

II - Projet de statuts.

Le projet de statuts a été communiqué aux membres par lettre avant la réunion de la Conférence. La discussion s'engage sur le texte français qui fera foi.

Art. 1 : A la suite des interventions de MM. FATORELLO, CLAUSSE, MANEVY, KAFEL, J.M. HERMANN, BLIN, SALMON, PRINET, WALBURG, SIMPSON, CRUZ-DUQUE, BELLANGER, STIJNS, le texte proposé a été remanié et adopté sous la forme suivante :

"Il est créé une Association internationale des études et recherches sur l'information, chargée de promouvoir à travers le monde le développement de l'étude scientifique des problèmes relatifs aux moyens d'information.

"Le siège de l'Association est à Paris. Le siège peut être déplacé par une décision du Comité Exécutif prise à la majorité des 2/3 des voix."

Art. 2 : L'amendement envoyé par M. Stanislas ORSINI-ROSENEBERG soutenu par M KAFEL, est repoussé (voir texte, p. 4 du rapport intérimaire).

L'article est adopté après insertion des mots "les échanges sur les méthodes et les résultats" à la première ligne de l'alinéa a), après suppression des mots "le cas échéant" à l'alinéa g).

MM. STIJNS, TERROU, KAFEL, CLAUSSE, de GREGORIO, HERMANN, prennent part à la discussion.

Art. 3 : Il est adopté après discussion entre MM. KAFEL, TERROU, CLAUSSE, STIJNS, HERMANN, avec la modification suivante proposée par M. HERMANN : à l'alinéa "C) des membres associés", à la 3ème ligne, remplacer "compatibles" par "conforme".

Art. 4 : Adopté sans discussion.

Art. 5 : Un amendement envoyé par M. Giovanni CALO (voir annexe ; rapport intérimaire) sur la majorité requise (1er alinéa) est rejeté. L'alinéa est adopté sans modification.

Un amendement du Conseiller juridique de l'UNESCO (voir rapport du comité intérimaire en annexe) est adopté et l'alinéa a) est ainsi rédigé :

" Chaque conseil national dispose d'un nombre de voix égal à la somme des voix dont disposeraient les institutions".

./.

Un amendement présenté par M. Raymond B. NIXON (voir rapport du Comité Intérimaire en annexe) provoque une discussion à laquelle participent MM. TERROU, MANEVY, FAST, de GREGORIO, KAFEL; le texte initial du paragraphe b) est adopté.

M. DENOYER demande que l'Assemblée adopte une procédure accélérée et que les discussions ne s'appliquent que sur des amendements formels.

La fin de l'article est adopté, étant bien précisé à la demande de M HERMANN que, lors des votes prévus, les membres collectifs ont 3 voix, les membres individuels une, et que les membres de l'Association votent en tant qu'individualités ou représentants d'institutions et non en tant que représentants d'un pays.

Art. 6 : Adopté sans discussion.

A l'art. 7, MM. BLIN et DEGAND font valoir la nécessité d'assurer une équitable représentation de la radio, de la télévision et du cinéma au Comité Exécutif.

Après intervention de MM. GASPARD, KAFEL, de GREGORIO, LOGIE, l'article 7 est adopté avec des amendements de M. TERROU :

a) ajouter à la fin de l'alinéa 1°) les mots "et du souci d'assurer une équitable représentation des spécialistes des différents moyens d'information.

b) à l'alinéa 2°) ajouter après "deux membres" les termes "ayant voix consultative".

c) à l'alinéa 4 (observateur de l'UNESCO) ajouter (proposition du Conseiller juridique de l'UNESCO) "sans droit de vote".

d) rédiger comme suit l'alinéa 5) (proposition du Comité Intérimaire) :

" Les membres du Comité Exécutif sont élus pour 4 ans. Le Comité est renouvelé par moitié tous les deux ans. Le premier renouvellement de la moitié du Comité aura lieu à l'expiration des deux années qui auront suivi les désignations faites par la première assemblée générale. A cet effet, il sera procédé par voie de tirage au sort à la désignation des membres dont le mandat viendra à expiration après cette période de deux ans".

Les articles 8, 9, 10 et 11 sont adoptés sans discussion.

A l'article 12, après interventions de MM. KAFEL, BLIN, TERROU, LOGIE, STIJNS, il est décidé de supprimer les mots du 1er paragraphe placés entre parenthèses.

./.

L'article 13 est adopté avec l'amendement du Conseiller juridique de l'UNESCO (voir annexe). La deuxième phrase du 2ème alinéa devient donc :

" Dans le cas où un Conseil national d'un pays déjà représenté par des membres collectifs ou individuels demande à être agréé comme membre de l'Association, il ne peut l'être que s'il reçoit plus de la moitié des voix de ces membres".

L'article 14 est adopté sans discussion.

L'article 15 qui a donné lieu à un amendement de M. CALO et un amendement de M. J.L. MARTIN est adopté dans son texte initial.

L'article 16 est adopté sans modification.

A l'article 17, il est admis qu'un bureau analogue à celui prévu aux articles 6 et 9 pourra être constitué jusqu'à la première assemblée générale. Le Président BOURQUIN fait connaître qu'il a reçu des propositions et amendements pour la composition de ce bureau et l'augmentation des membres du Comité Exécutif. La question sera définitivement tranchée au cours de la prochaine séance.

MM. GAETA et GODECHOT demandent l'adjonction d'un paragraphe "Des sections prévues à l'article 12 pourront être créées avec l'accord du bureau jusqu'à la première assemblée générale". Le paragraphe est adopté.

M. GJESDAL exprime le souhait que le Comité Exécutif soit aussi restreint que possible de sorte que les frais de déplacement soient minimisés. Il est fait observer que l'organe qui devra se réunir avec la plus grande fréquence est le bureau dont la composition doit être aussi réduite que possible.

L'article 17 est adopté avec les amendements relatifs à la constitution d'un bureau et des sections, réserve faite de la composition du bureau et du Comité qui sera décidée au cours de la dernière séance.

### III - Elections.

M. BOURQUIN félicite l'Assemblée de son travail rapide et, au nom du bureau, fait les propositions suivantes qui sont adoptées à l'unanimité :

Président de l'Association : M. Fernand TERROU  
Président suppléant : M. Jacques KAYSER  
Vice-Présidents : MM. Raymond B. NIXON  
Mieczyslaw KAFEL  
Jacques BOURQUIN.

Membres du Comité Exécutif : MM. Marcel STIJNS  
Claude BELLANGER  
Abdus Salam KHURSHID  
Danton JOBIM  
O.W. RIEGEL  
Francesco FATTORELLO  
E.B. SILPSON  
Vladimir KLILES

Il est décidé que l'élection des représentants des membres de l'Allemagne aura lieu à la séance du lendemain ainsi que celle de représentants des moyens audio-visuels.

La séance est levée à 17 H. 25.

3ème Séance - Jeudi 19 Décembre.

Programme de Travail.

M. Jacques KAYSER donne lecture du rapport du Comité intérimaire (voir annexe). Il présente à l'Assemblée un voeu de M. MARTIN (Detroit Free Press) recommandant l'achat prochain d'une machine Photofax. L'adoption de ce voeu dépend des ressources de l'Association; les dons seront toujours les bienvenus.

M. KAFEL demande que l'Association inscrive à son ordre du jour les questions de terminologie; il espère qu'elle fera reconnaître définitivement le caractère scientifique des disciplines de l'information.

M. HAACKE souhaite le développement des travaux bibliographiques et propose que le colloque prévu pour 1958 traite du "secret professionnel des journalistes".

M. GASPARD demande que le sujet retenu soit les "influences des moyens d'information sur l'enfance".

MM. TERROU, BELLANGER, VALENTINI demandent que ce dernier sujet soit retenu en faisant observer qu'il exige une préparation minutieuse en raison de son ampleur. Le "secret professionnel des journalistes", sujet d'actualité et plus limité, pourrait être utilement traité dès 1958.

M. BLIN se déclare partisan, pour la diffusion de la documentation, du système des feuillets mobiles et souhaite qu'on entreprenne l'établissement d'un lexique, ce qui est également le voeu de M. JOBIM.

M. SARAPIL insiste sur l'importance de la radio et souligne qu'à cet égard pour l'Asie les difficultés proviennent essentiellement du manque d'exports.

M. BUDZISLAWSKI voudrait que l'Association fit des propositions concrètes sur les méthodes de recherche.

MM. MEANEY, SILVEY, TERROU, VALENTINI discutent du sujet à choisir pour le colloque.

M. TOPUZ voudrait que l'Association organise un colloque consacré à la "liberté de la presse", surtout dans les pays où cette liberté est restreinte.

M. COHEN-SEAT établit une distinction entre les "études" et les "recherches".

M. GODECHOT demande que l'on admette que le Comité international d'histoire de la presse que préside M. GAETA se transforme en section de l'Association (art. 12 des statuts).

M. LOGIE demande qu'on étudie les bases d'une législation concorant le dépôt et la conservation des archives de presse.

M. KAYSER fait la synthèse de la discussion. Il en résulte que l'Assemblée accepte les grandes lignes du programme de travail qui lui a été présenté et qu'en particulier elle est favorable pour la documentation au système des feuillets mobiles, qu'elle souhaite la préparation d'un lexique, qu'elle est d'accord avec la proposition de M. GODECHOT et avec le vœu de M. LOGIE et qu'elle retient comme thèmes immédiats d'études les deux sujets : "le secret professionnel des journalistes", et "l'influence des moyens d'information sur l'enfance", le premier faisant l'objet du colloque de 1958. M. BOURQUIN enregistre cet accord.

#### Cotisations.

M. TERROU présente au nom du Comité Intérimaire les propositions ci-après :

- a) 5.000 francs français par an et par membre individuel,
- b) 10.000 à 100.000 francs français par an et par membre collectif.

Il est à espérer évidemment, que toutes les institutions donneront le maximum.

Cette proposition est adoptée.

M. CLAUSSE pense qu'il est possible que des dons soient offerts. Il aimerait que cette possibilité soit laissée ouverte. Cette idée est adoptée. Le bureau l'harmonisera avec la législation française.

#### Élection.

M. BOURQUIN propose l'élection pour le Comité Exécutif des spécialistes audio-visuels suivants :

M. Roger CLAUSSE  
Jean TARDIEU  
R.J.E. SILVEY  
Domenico de GREGORIO  
Nell MORRISSON.

Adopté à l'unanimité.

./.

Le représentant allemand sera ultérieurement désigné avec l'agrément du Bureau qui reçoit pouvoir d'admettre au Comité Exécutif des représentants de quatre ou cinq grandes associations internationales des moyens audio-visuels après négociations avec elles (adopté à l'unanimité).

Le Président propose que la composition du Bureau et du Comité Exécutif de l'Association soit fixée comme suit :

Bureau : 1 président  
1 président adjoint  
3 vice-présidents  
2 membres

Comité Exécutif : 11 membres auxquels devront s'ajouter  
5 membres en plus représentant les  
associations internationales des  
moyens audio-visuels.

(Adopté à l'unanimité).

Le Président propose que les dispositions transitoires et permanentes des statuts relatives à la composition du Bureau et du Comité Exécutif soient modifiées en conséquence. :

A l'unanimité la Conférence arrête définitivement comme suit (sous réserve de la désignation ultérieure d'un représentant des membres de l'Allemagne et des représentants des associations de moyens audio-visuels) la composition du Bureau et du Comité Exécutif jusqu'à la première Assemblée générale :

Président : M. Fernand TERROU  
Président suppléant : M. Jacques KAYSER  
Vice-Présidents : MM. Jacques BOURQUIN  
Mieszyslaw KAFEL  
Raymond B. NIXON  
Membres du Bureau : MM. Claude BELLANGER  
Marcel STIJNS

Membres du Comité Exécutif : MM. Roger CLAUSSE  
Francesco FATTORELLO  
Domenico de GREGORIO  
Danton JOBIM  
Abdus Salam KHURSHID  
Vladimir KLIMES  
Nell MORRISSON  
O.W. RIEGEL  
R.J.E. SILVEY  
E.B. SIMPSON  
Jean TARDIEU

./.

M. SARAPIE, approuvé par le Président, demande que parmi les représentants de la radio figure un spécialiste des pays sous-développés.

M. BOURQUIN fait connaître les excuses de M. Michel SOULIE, agrégé de l'Université, ancien ministre de l'Information de France, et l'invitation faite à l'Assemblée par Mr. Earl ENGLISH, Doyen de l'Ecole de Journalisme de l'Université de Missouri de tenir sa prochaine Assemblée générale à Columbia (Missouri).

M. GASPARD propose un vote de remerciements au Président BOURQUIN (adopté par acclamation).

M. BOURQUIN remercie l'Assemblée de sa coopération et M. GJESDAL se félicite au nom de l'UNESCO de cette session.

ASSOCIATION INTERNATIONALE  
DES ETUDES ET RECHERCHES  
SUR L'INFORMATION -  
-----

Liste des Participants à la Conférence Constitutive  
des 18/19 Décembre 1957.

ALLEMAGNE (ouest)

- Prof. Heinz BRAUN, Institut für Zeitungswissenschaft der Ludwig-Maximilians-Universität - MUNICH.
- Wilmont HAACKE, Hochschule für Sozialwissenschaften - WILHELMSHAVEN.
  - Martin LOFFLER, Président du "Studienkreis für Presserecht und Pressefreiheit" - STUTTGART.
  - STARKULLA, Adjoint du Prof. BRAUN.

ALLEMAGNE (est)

Prof. Hermann BUDZISLAWSKI, Karl-Max Universität - LEIPZIG.

BELGIQUE

- Mr. Roger CLAUSSE, Professeur à l'Université de BRUXELLES.
- Marcel STIJNS, représentait l'Institut pour Journalistes de Belgique

BRESIL

- Mr. ALENCAR, Professeur à l'Institut des Hautes Etudes Portugaises
- Danton JOBIM, Professeur à l'Université de RIO-de-JANEIRO

ETATS-UNIS

- Mr. GENDELMAN, Circulation Manager du "New-York Tribune", qui représentait le Prof. Earl ENGLISH, de l'Université de Missouri.
- Howard KRESCE, Dept. of Audio-visual Instruction - National Education Association - WASHINGTON.
  - John W. MEANEY, Directeur du "Radio-TV-Film Center" - University of HOUSTON.
  - Leonard RADLO, University Darmouth (N.H.)
  - O.W. RIEGEL, Professeur à "Washington and Lee University " LEXINGTON

FRANCE

- Madame M.P. DIETSCH, Secrétaire Générale du Conseil Français des Sciences de l'Information.
- FAUVEL, Secrétaire Générale de l'Institut d'Histoire Sociale, représentait M. Georges DUVEAU, Prof. à la Faculté des Lettres de Strasbourg.
- Mr. Paul BRET, Président du Comité de Direction de la "Correspondance de Presse".
- J.L. BRILHAC, Directeur-adjoint de la Documentation Française.
  - Bernard BLIN, Secrétaire Général du Centre d'Etudes de Radio-TV.
  - Julien CAIN, Administrateur Général de la Bibliothèque Nationale, qui s'est fait représenter par Mr. Jean PRINET, Conservateur en chef du département des Périodiques de la Bibliothèque Nationale.
  - COHEN-SEAT, Directeur de l'Institut de Filmologie de l'Université de Paris.
  - Claude DEGAND, représentait Mr. Jacques FLAUD, Directeur du Centre National de la Cinématographie.

FRANCE (suite)

- Mr. Pierre DENOYER, Prof. à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.
- Francis DUMONT, Directeur de l'Institut de Relations Publiques.
  - Max EGLY, Prof. à la Recherche au Centre Audio-visuel de l'Ecole Normale Supérieure de St CLOUD.
  - Emile FOURMONT, Président d'Honneur de la Fédération Internationale de la Presse Périodique.
  - Jacques GODECHOT, Prof. à la Faculté des Lettres de TOULOUSE.
  - J.L. HEBARRE, Chargé de Recherches à l'Institut Français de Presse.
  - Jacques KAYSER, Directeur adjoint de l'Institut Français de Presse
  - Jacques LEAUTE, Prof. à l'Université de STRASBOURG.
  - Michel LOGIE, Secrétaire Général de l'Ecole Supérieure de Journalisme de LILLE
  - Robert LEFRANC, Directeur du Centre audio-visuel de l'Ecole Normale Supérieure de St Cloud, Chef du Département des Moyens audio-visuels de l'Institut Pédagogique National.
  - Raymond MANEVY, Directeur du Centre de Formation des Journalistes.
  - Léon ROLLIN, Président d'Honneur du Centre de Formation des Journalistes.
  - Robert SALMON, Secrétaire Général de la Fédération Nationale de la Presse Française.
  - Fernand TERROU, Directeur de l'Institut Français de Presse de l'Université de PARIS.
  - Jean TARDIEU, Directeur du Centre d'Etudes de Radio-TV et du Club d'Essai (R.T.F.), Directeur des Cahiers d'Etudes de Radio-TV.
  - Pierre-René WOLF, Président du Syndicat des Quotidiens Régionaux.

GRANDE-BRETAGNE

- Mr. NEEDHAM, University College London.
- R.J.E. SILVEY, B.B.C.
  - E.B. SIMPSON, University College of South Wales and Monmouthshire - CARDIFF.
  - WARBURG, University College London.

INDONESIE

Mr. SARAPIL, Journaliste.

ISRAEL

Mr. LAZER, Rédacteur en Chef du "Maariv" - TEL-AVIV.

ITALIE

- Prof. Francesco FATTORELLO, Directeur du "Centro Italiano per gli Studi sull' Informazione" - ROME
- Giuliano GAETA, Professeur à l'Université de TRIESTE
  - Domenico de GREGORIO, Directeur du "Centro Sperimentale di Cinematografia" - ROME.
  - Ernesto VALENTINI, Directeur du "Istituto di Psicologia" - ROME.

POLOGNE

- Mr. Mieczyslaw KAFEL, Directeur de l'Institut Scientifique de la Presse -  
VARSOVIE.  
- MOND, Membre de rédaction de la revue "Kwartalnik Prasoznawczy".  
- Adam RAYSKI, Directeur de la revue "La Semaine Polonaise" à PARIS.

SUISSE

Mr. Jacques BOURQUIN, Professeur à la Faculté de LAUSANNE.

TCHÉCOSLOVAQUIE

Mr. Jiri PILAR, Directeur de l'Institut de Presse - PRAGUE  
Vladimir KLIMES, Directeur de la Section de Journalisme à l'Universi-  
té Charles - PRAGUE

TURQUIE

Mr. FURGAÇ, Professeur à l'Université d'ISTANBUL.  
- TOPUZ, Rédacteur en Chef de "Aksam" - ISTANBUL.

URUGUAY

Mr. Julian NOGUEIRA, Ministre plénipotentiaire, représentait le Cercle  
de la Presse de MONTEVIDEO.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

- Fédération Internationale des Editeurs de Journaux et Périodiques,  
représentée par Mr. Claude BELLANGER.  
Centre International du Film pour la Jeunesse,  
représenté par Mr. DELAC.  
Institut International de la Presse,  
représenté par Mr. Armand GASPARD.  
Organisation Internationale des Journalistes,  
représenté par Mr. Jean-Maurice HERMANN.  
Fédération Internationale des Journalistes,  
représentée par Mr. Marcel STIJNS.  
Centre International d'Enseignement Supérieur de Journalisme,  
représenté par Mr. Jacques LEAUTE.

OBSERVATEURS

- Mr. Tor GJESDAL, Directeur du Département de l'Information - UNESCO  
- Henri FAST, Directeur-adjoint  
et des membres du Secrétariat.  
Mr. Jean DUPUY (Nations-Unies).